

# LE NORD.

## EMPARONS-NOUS DU SOL.

ST-JEROME, 18 JUIN 1896

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

RÉDIGÉ EN  
COLLABORATION

### "LE NORD"

Journal Hebdomadaire,  
Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par  
La Cie d'Imprimerie du NORD.  
REDIGÉ EN COLLABORATION

Abonnement.....\$1.00 par année  
50 c. pour 6 mois

#### ANNONCES

Première insertion.....10 cts la ligne  
Insertions subséquentes..... 5 cts  
Annonces à l'année tarifées  
par contrats spéciaux.

Pour annonces, abonnements, impres-  
sions, etc., s'adresser à

**A. FISET,**  
Gérant

## Le sort des Ecoles de Manitoba

Les orateurs libéraux reprochent  
aux conservateurs de ne parler que  
de la question des écoles dans les  
assemblées populaires. Ce reproche  
n'est pas mérité, car les con-  
servateurs ne refusent jamais et ne  
craignent jamais de traiter les ques-  
tions du tarif et de la font d'une  
manière victorieuse. Nous préten-  
dons cependant que la question des  
écoles est la plus importante et que  
nous serions justifiables de ne faire  
les élections que sur cette question.

Le rétablissement des écoles ca-  
tholiques de Manitoba repose sur  
le respect dû à la constitution du  
pays. Si jamais on pouvait impuné-  
ment violer un des articles de  
cette constitution, il est évident  
que tous les articles pourraient être  
attaqués les uns après les autres.  
Que faudrait alors cette loi écrite?  
Que faudrait-il penser de l'avenir  
du pays. Quel serait le sort réservé  
aux minorités qui font partir des  
populations des différentes provin-  
ces. La confédération serait brisée  
et nous serions exposés à tomber  
dans l'union américaine à une date  
plus ou moins rapprochée.

Mais pour nous, de la Province  
de Québec, nous avons de bien  
plus sérieuses raisons de considé-  
rer la question des écoles comme  
la plus importante et tellement im-  
portante que nous serions justifi-  
ables de n'avoir que celle-là en vue  
dans la campagne électorale. Il ne  
faut pas être arrêté par la crainte  
de paraître soulever une province  
contre une autre; nous ne faisons  
que nous servir des armes dont se  
servent nos adversaires.

Les grands journaux viennent de  
publier toute la correspondance  
échangée entre McCarthy, les Pa-  
trons et les Libéraux; cette corres-  
pondance établit l'alliance con-  
tractée entre ces trois groupes de  
politiciens pour travailler de con-  
cert à battre le gouvernement Tupper.  
Cette alliance ne peut plus  
être niée; elle a été dénoncée par  
un officier de la société des Patrons,  
officier honorable qui a droit à notre  
respect, parce qu'il était de bonne  
foi. Il poursuivait un but  
avoué, mais quand il a découvert  
la trahison de ses chefs, il les a  
dénoncés; c'est ainsi que nous  
avons aujourd'hui la preuve que  
nos libéraux ont recouru à tous les  
moyens pour monter au pouvoir.

Ils ne peuvent donc plus repré-  
senter McCarthy comme l'un des  
nôtres: Nous l'avons répudié de-  
puis longtemps et eux viennent de  
contracter une alliance écrite avec  
lui. Nous avons donc maintenant  
tous les droits de les tenir solidai-  
res et responsables des dires de  
McCarthy.

Or, que dit McCarthy dans ses  
discours et partout?

Dans une assemblée tenue à  
McCullough's Landing, dans le  
canton de Drummond, il a fait un  
discours où il a parlé un peu des  
scandales dont il accuse le gouver-  
nement conservateur, mais son  
discours roula principalement sur  
la question scolaire qui suivant lui  
est la seule question devant le peuple  
et dont le peuple ait à s'occuper. Il  
condamna l'attitude du gouverne-  
ment sur cette question, parla de  
l'empiétement de la hiérarchie ca-  
tholique, et déploya toutes ses res-  
sources pour irriter les protestants  
contre les catholiques. Il fit un  
éloge pompeux de M. Clarke Wal-  
lace.

Dans son manifeste à ses élec-  
teurs, ce même M. McCarthy dit  
encore que la question des écoles  
est la seule qui doit attirer leur  
attention; qu'on en juge par l'ex-  
trait suivant:

" Il est maintenant parfaitement  
clair, par le discours de sir Charles  
Tupper, à Winnipeg, que le pre-  
mier ministre n'épargnera aucun  
effort pour obtenir un vote de coer-  
cion contre le Manitoba. Il me  
semble qu'il est du devoir de tout  
adversaire de la tyrannie ecclésiasti-  
que de mettre ses services à la  
disposition de celui qui peut les  
rendre utiles. Il n'est plus possible  
de douter qu'une entente a eu lieu  
entre l'archevêque de St-Boniface  
et l'administration Tupper par la-  
quelle cette dernière s'est engagée  
à imposer un système d'écoles sé-  
parées dans Manitoba en retour du  
support du clergé dans la province  
de Québec, pendant la lutte électo-  
rale."

Si, dans les provinces protestan-  
tes, les chefs autorisés qui sont  
alliés à M. Laurier croient devoir  
soulever le cri de guerre contre les  
écoles catholiques, il est de bonne  
guerre, dans la province de Qué-  
bec, de répondre par les efforts les  
plus énergiques pour la défense de  
ces mêmes écoles. Il est de toute  
évidence, par conséquent, que  
nous ne devons pas nous fier à M.  
Laurier pour la défense de ces  
écoles.

Il trompe les électeurs quand il  
dit qu'il s'engage à réintégrer les  
catholiques de Manitoba dans leurs  
droits, parce que le moyen qu'il  
propose est illusoire. Quand même  
il réussirait à amener M. Greenway  
à modifier la loi des écoles de ma-  
nière à satisfaire les catholiques de  
Manitoba, ce ne serait pas un acte  
efficace, car qui peut dire que le  
successeur de M. Greenway ne re-  
jetterait pas cet arrangement? qui  
peut dire que M. Greenway lui-  
même, après un an, après deux  
ans, ne rappellerait pas sa loi ainsi  
modifiée; il a déjà fait pis, puis-  
qu'il a aboli les écoles séparées  
après avoir promis à Mgr Taché  
qu'il ne le ferait pas, promesse qui  
la porté au pouvoir. Le temps est  
passé où l'on prenait la précaution  
de se mettre à l'écart, derrière la  
maison, pour prêter \$200.00 à son  
voisin. Il n'y a qu'un acte du par-  
lement fédéral qui puisse garantir  
les droits des catholiques.

M. Laurier réussira-t-il à ame-  
ner M. Greenway à régler la ques-  
tion scolaire en faveur des catho-  
liques. Il faudrait être aveugle et  
dépouillé d'intelligence pour le  
croire.

A Lisgar, le premier ministre du  
Manitoba, M. Greenway vient de se  
prononcer carrément et une fois  
pour toutes, sur la question des  
écoles. Il n'y a rien à attendre du  
gouvernement Greenway et M.  
Laurier fonde quelques espérances  
de ce côté là, il faut qu'il soit d'une  
naïveté sans pareilles. "On fait  
courir le bruit, dit M Greenway,  
que le gouvernement du Manitoba

reglera la question scolaire si M.  
Laurier obtient le pouvoir. Eh  
bien, le gouvernement local aussi  
longtemps que je serai à sa tête,  
ne réglera jamais cette question de  
manière à rétablir les écoles sépa-  
rées".

Comme M. Greenway a fort bon-  
ne santé et qu'il est appuyé par  
plus des deux tiers de la législa-  
ture manitobaine les écoles séparées  
courent petite chance avec M. Lau-  
rier.

De son côté, M. McCarthy per-  
mettra-t-il à M. Laurier de propo-  
ser une mesure, une enquête mé-  
me, dont le but serait de rétablir  
les droits des catholiques. Il vient  
de nous donner sa réponse publi-  
quement.

En effet, dans son discours de  
Brockville, après avoir proclamé  
de nouveau qu'il ne voulait ni de  
mesures de Conciliation, ni d'en-  
quête dans l'affaire de Manitoba,  
M. McCarthy conjura les électeurs  
de sa province de lui donner la  
force nécessaire au triomphe de sa  
désastreuse politique. "Si je tiens  
la balance du pouvoir,—a-t-il ajo-  
té—je vous assure que je garderai  
Laurier dans le droit chemin."

M. McCarthy, dans ce cas, au-  
rait évidemment la tâche facile,  
puisque M. Laurier marche déjà  
dans la même voie que lui, appuyé  
sur le grand opportuniste Tarte.  
Maintenant, les catholiques savent  
que M. Laurier sera sous la tutelle  
du plus fanatique de nos ennemis.  
Ils sont assez éclairés pour savoir  
comment voter.

McCarthy n'a put tenir les chefs  
conservateurs " dans le droit che-  
min." Il a trouvé un autre instru-  
ment dans la personne de celui  
qu'on nous présente comme le pre-  
mier Canadien français qui aura  
été appelé à gérer les affaires du  
pays.

Nous le répétons, est-il raisonnable  
de croire que M. Laurier pour-  
ra régler la question.

Cette tâche sera impossible pour  
lui, car, s'il arrive au pouvoir, il y  
sera porté par des alliés qui ne  
veulent pas d'écoles catholiques.  
Bien plus, ses propres partisans  
politiques n'en veulent pas non  
plus; pas un de ses candidats,  
dans aucune province, n'a admis  
l'intervention du parlement fédé-  
ral; nous mettons nos adversaires  
au défi de nous citer un seul nom.

Nos adversaires crient bien haut  
qu'un certain nombre de conser-  
vateurs d'Ontario se sont engagés  
par écrit à s'opposer à la loi remé-  
diatrice; nous ne le nions pas,  
mais nous leur répondons que cin-  
quante conservateurs de cette mé-  
me province se sont prononcés en  
faveur de cette loi — et la réponse  
est victorieuse quand pas un des  
leurs n'a voulu s'engager.

Le sort de cette question sco-  
laire est dans les mains des élec-  
teurs de la province de Québec.

Si le prochain parlement ne ren-  
ferme pas une majorité favorable  
à la loi remédiate, ce sera la faute  
de la province de Québec; faute  
impardonnable, honteuse même,  
car les protestants ont les yeux sur  
nous; ils s'attendent à nous voir  
réunis dans un esprit de revendi-  
cation nationale et religieuse, ap-  
prouvée d'avance par le plus haut  
tribunal de l'empire. Serait-il pos-  
sible qu'il n'y aurait que des inté-  
rêts temporels qui pourraient nous  
soulever au point de faire entendre  
des protestations comme celle de  
mars 1892 — Nous ne pouvons le  
croire — nous avons plus d'espoir  
dans le sentiment patriotique de  
nos concitoyens.

COLLABORATEUR

## Le naturel des rouges

Dans un temps qui n'est pas très  
éloigné, le nom de rouge impliquait  
l'idée d'un homme ennemi de nos  
prêtres, de nos collèges et de la re-  
ligion. Les journaux rouges a-  
vaient soin de nous renseigner à  
ce sujet; les chefs rouges pré-  
chaient partout l'abolition de la  
dîme, les écoles mixtes et le retra-  
chement des subsides à nos collè-  
ges.

Les populations de nos campa-  
gnes, devenues effrayées des con-  
séquences de tels principes et fer-  
mement attachées à nos institu-  
tions catholiques, étaient devenues  
tout-à-fait hostiles aux candidats  
rouges qui étaient invariablement  
renvoyés à leurs foyers. Compren-  
nant une bonne fois que leurs idées  
étaient trop avancées pour notre  
population catholique, les chefs  
rouges consentaient un bon jour à  
se tenir à l'écart; ils remplaçaient  
leurs journaux impies par de nou-  
veaux qui n'avaient pas de passé  
compromettant et ils mirent de  
l'avant, dans les luttes de parti,  
des hommes honorables dont les  
principes religieux n'étaient pas  
compromis. Ce changement de  
tactique leur valut le succès, mais  
ce ne furent pas les hommes nou-  
veaux qui prirent le commande-  
ment lorsqu'ils arrivèrent au pou-  
voir. On se souvient que ce fu-  
rent les Dorion, les Laflamme, les  
Fournier et autres qui prirent le  
commandement.

Aujourd'hui, le parti libéral  
compte dans ses rangs des hom-  
mes à conviction religieuse solide.  
Mais les rouges sont encore là, à  
commencer par M. Laurier qui dit  
que, s'il arrive au pouvoir, il ou-  
blierait qu'il est catholique et cana-  
dien-français pour se souvenir uni-  
quement qu'il est le chef du parti  
libéral. La "Patrie" elle-même,  
n'a-t-elle pas dit qu'elle se réclai-  
mait de l'ancien parti rouge?

Mais il y a encore bien des rou-  
ges, à preuve les insultes aux évé-  
ques et aux prêtres qui ne veulent  
laisser passer leurs fourberies sans  
les signaler. Il y en a bien plus  
qu'on ne pense, à preuve le peu de  
respect pour les choses de la reli-  
gion qu'on rencontre chez eux—  
ainsi, le 8 juin, une assemblée eut  
lieu au Sault-au-Récollet, à laquel-  
le assistaient M. Fortin, candidat  
libéral dans Laval, M. Geoffrion,  
candidat libéral dans Verchères-  
Chambly et M. Robidoux, ancien  
ministre sous M. Mercier. Il suffit  
de relater quel genre de discussion  
ces messieurs se sont permis pour  
démontrer qu'il y a encore des  
rouges, qu'ils se tiennent prêts à  
prendre le commandement, qu'ils  
commencent déjà à montrer la tête  
parce qu'ils croient devoir arriver  
au pouvoir. Qu'on lise avec atten-  
tion, et l'on nous dira ensuite si ce  
n'est pas là insulter à la religion.  
Voici:

M. Fortin dénonce les prétendus  
scandales du parti conservateur.  
L'affaire du pont Curran surtout  
le scandalise, lui que les scanda-  
les rouges ont laissé froid. Et dans  
l'affaire du pont Curran, ce qui l'of-  
fusque le plus, c'est que les che-  
vaux étaient payés plus cher le di-  
manche que les autres jours parce  
que, dit-il—et nous reproduisons  
textuellement ses paroles— " les  
chevaux n'étaient pas allés à la  
messe le matin."

Mis en verve par cette scanda-  
leuse plaisanterie, M. Robidoux  
prétend que MM. Connolly et Mc-  
Greedy ont volé \$900,000 " au nom

du Père, du Fils et du St-Esprit."

Excité à son tour par ce blasphème,  
M. Geoffrion s'applique à dé-  
montrer que "l'évêque Langevin  
l'évêque Ladéche"—ce sont ses ex-  
pressions—ne sont que des politi-  
ciens dont la parole ne vaut rien.

N'est ce pas que c'est bien rouge?  
et remarquez-le, ce ne sont pas des  
petits rouges, mais les hommes mar-  
quants du parti, qui seraient cer-  
tainement appelés à commander.  
Electeurs de Terrebonne, souve-  
nez vous que se sont là les amis de  
M. Petit.

LABO

## La Nomination

Avant de parler de la nomina-  
tion dans le comté de Terrebonne,  
nous dirons, pour l'information de  
nos lecteurs, que dans toute la puis-  
sance il n'y a eu que quatre élections  
par acclamation. Les heureux can-  
didats sont M. Beausoleil, à Ber-  
thier, M. Dupont, à Bagot, M. Ber-  
nier à St-Hyacinthe et M. Rogers,  
à Frontenac dans Ontario.

L'élection de M. Beausoleil, par  
acclamation prouve la sincérité des  
conservateurs qui, en ne lui faisant  
pas d'opposition, témoignent leur  
gratitude à ceux qui veulent les  
aider dans la solution juste et équi-  
table de la question des écoles.  
Nous tenons à faire remarquer que,  
depuis son vote en chambre contre  
M. Laurier, M. Beausoleil n'a pas  
paru dans aucune assemblée publi-  
que pour défendre la politique de  
M. Laurier sur cette question.

L'élection de M. Dupont par ac-  
clamation dans Bagot où les libé-  
raux ont coutume de faire des lut-  
tes vigoureuses, prouve que la po-  
sition qu'il a prise sur la question  
des écoles, en donnant avis des  
amendements qu'il se proposait de  
faire au bill, était inattaquable et  
que M. Laurier n'a pas cru pouvoir  
aller soutenir là, ce qu'il dit ou  
laisse dire ailleurs, que les amende-  
ments de M. Dupont étaient in-  
constitutionnels. Il laisse par con-  
séquent sans réponse le reproche  
que nous lui faisons d'avoir voulu  
tuer le bill des écoles au lieu d'a-  
voir cherché à le rendre meilleur.

Dans Terrebonne, MM. Chauvin  
et Petit ont été mis en nomination.  
Le Bulletin de M. Chauvin était si-  
gné par des centaines d'électeurs  
dont les noms sont publiés ailleurs.

Après le délai fixé pour la mise  
en nomination, eut lieu une assem-  
blée conjointe des deux partis, à la-  
quelle assistaient des représentants  
de toutes les paroisses du comté,  
au nombre de mille environ, c'était  
une des plus nombreuses que nous  
ayons eues en pareille circonstance.

La discussion, interrompue pour  
un moment par la pluie, a été faite  
par les deux candidats et par l'hon.  
G. A Nantel en faveur de M. Chau-  
vin et l'hon. W. Prévost, et M. Wil-  
son, avocat, en faveur de M. Petit.

Les principaux discours ont été  
faits par MM. Nantel et Prévost.

M. Nantel a traité les questions  
du tarif et des écoles dans un lan-  
gage relevé et sur leur mérite res-  
pectif; il a surtout exposé la ques-  
tion des écoles sous son vrai jour;  
relevant l'assertion de M. Petit qui,  
dans les assemblées précédentes,  
avait déclaré qu'il considérait la  
question des écoles comme une  
question religieuse, il a mis le can-  
didat libéral au défi de venir dire  
pourquoi, alors, il n'acceptait pas  
sans réserve la direction de l'épis-  
copat en cette matière: comment  
M. Petit peut-il honnêtement s'en-  
gager à soutenir une loi remédia-  
trice quand il s'engage à soutenir

sans équivoque M. Laurier qui, lui,  
dit qu'il n'entend pas être violenté  
par les évêques et que de même, il  
n'entend pas violenter la province  
de Manitoba.

M. Prévost qui a parlé après M.  
Nantel, a eu la chance de faire bien  
des avancés douteux. Il a parlé  
protection et écoles, mais non pas  
comme un homme politique sé-  
rieux. Nous croyons devoir lui faire  
le reproche de s'être attaché à  
exploiter l'ignorance qu'il a suppo-  
sé exister chez ses auditeurs. Il a  
parlé des bienfaits du traité de ré-  
ciprocité par lequel il y avait échan-  
ge de produits agricoles; mais il  
n'a pas dit que les conservateurs  
étaient en faveur de ce traité; il  
n'a pas dit que les conservateurs  
et les libéraux avaient cherché à  
renouveler ce traité avec les Amé-  
ricains et que ces derniers avaient  
refusé et avaient au contraire im-  
posé un tarif bien plus élevé que  
le nôtre.

Parlant de la question des éco-  
les, il s'est évertué à prouver la  
mauvaise foi du gouvernement qui  
aurait pu user du droit de désaveu  
dès 1891. C'était là l'argument des  
libéraux à l'origine de la question,  
mais ils l'ont abandonné, comme,  
d'ailleurs, ils en ont abandonné  
bien d'autres. Si M. Laurier eut été  
à cette assemblée, il aurait certain-  
nement empêché M. Prévost de par-  
ler; en effet M. Laurier prêche la  
conciliation, les arrangements à l'am-  
iable et le désaveu est certaine-  
ment le moyen le plus rigoureux  
dont aurait pu user le gouverne-  
ment conservateur. M. Prévost ne  
s'accorde pas avec M. Laurier.

M. Prévost ne s'est pas adressé  
à l'intelligence de ses auditeurs,  
il a parlé aux passions populaires;  
il a prouvé par ses interrogations  
directes à la foule, interrogations  
suivies de moments d'attente pour  
des réponses qui n'arrivaient pas.

M. Chauvin s'est chargé d'ai-  
leurs de le lui faire remarquer dans  
les quelques minutes qu'il a eu à sa  
disposition.

En somme les honneurs de la  
discussion sont restées aux amis du  
parti conservateur, à tel point  
qu'un conservateur de vieille date  
qui, dans cette campagne, avait  
cru devoir supporter M. Petit, a  
déclaré à plusieurs amis, avant de  
laisser St-Jérôme, qu'il allait at-  
tendre une autre occasion pour  
voter pour les rouges, car disait-il,  
ils ne m'ont pas prouvé tout ce qu'il  
m'ont promis de prouver. Je com-  
prends ce que cela veut dire.



Dr. H. F. Merrill.  
**NULLE AUTRE MÉDECINE**  
N'est si effective que  
**La Salsepareille  
d'AYER.**

Témoignage d'un Médecin bien connu.  
"Nulle autre médecine pour le sang  
que j'aie jamais essayée, et je les ai  
toutes essayées, n'a une action aussi com-  
plète et si efficace de cures aussi promptes  
que la Salsepareille d'Ayer."—Dr.  
H. F. MERRILL, Augusta, Me.

**La Salsepareille d'Ayer**  
Soleils Admis à l'Exposition Colombienne  
Les Pharmacies d'Ayer pour les Intoxications

Notes Locales

—Demandez la Salsepareille d'Ayer et ne vous laissez pas persuader d'en prendre une autre. Vendue par tous les droguistes.

**ON DEMANDE des apprentis, filles et garçons à la Manufacture de Cigares SMITH, FISCHER & Co.**

—Notre ami Louis Pérodeau, tailleur, a transporté son établissement à son ancienne résidence, sur la rue St Georges. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

—Se teindre ou non est simplement une affaire de goût, il est de bon goût de se servir de la Teinture de Buckingham pour les Favoris.

—Nous venons de recevoir chez "R. LAROCHE" un lot de cols assorties valant de 25 cts. à \$1.00 que nous vendrons à 15 cts. chaque au choix. Avis aux amateurs de beaux cols.

—Nous attirons l'attention des lecteurs sur la grande excursion jeudi le 9 juillet prochain à la Ferme Expérimentale donnée par le Pacific Canadien.

La semaine prochaine nous en donnerons les prix et les heures du départ de chaque station.

—Voulez-vous faire des économies en achetant vos marchandises à bon marché tel que tweeds, serges, cachemires, étoffes à robes, indiennes, flanellette, coton, etc etc, de 15/00 à 20/00 à meilleur marché qu'ailleurs.

Allez chez I. A. Leduc, Bloc Bruno Beauville.

—La Mort de M. Jules Commiré, fils de M. N. Commiré, Fondeur, nouvellement établi à St-Jérôme, arrivée ici, lundi le 15 courant, a causé un grand deuil non seulement dans sa famille, mais encore dans un cercle très étendu d'amis et de connaissances.

Le défunt était âgé de 35 ans et dix mois et était célibataire.

Nos condoléances les plus sympathiques à la famille.

Circulaire de Mgr Cameron

Evêque d'Antigonish, N.-E.

Au clergé du diocèse d'Antigonish, Chers et Révérends Pères,

Nous sommes à la veille d'une élection générale, et du résultat de cette élection dépendront beaucoup la paix et la prospérité du Canada. Une question brûlante, dont l'importance dépasse de beaucoup toutes celles qui agitent les partis politiques, a été soulevée il y a six ans au Manitoba par l'action tyrannique du gouvernement local. Cette question n'a pas cessé depuis d'agiter l'opinion publique de près ou de loin, avec une intensité toujours croissante et elle continuera d'être de plus en plus une cause de discorde tant qu'elle ne sera pas définitivement réglée conformément aux règles de la justice. C'est sur cette question qu'on en appelle à l'électorat du Dominion pour qu'il donne consciencieusement son vote le 23 courant.

La position pour chacun de nous est la suivante : Elirez vous ce jour là des représentants prêts à supporter un chef qui a promis de faire respecter la Constitution et de remédier pour toujours au mal fait dans le but de miner par la base la charte de nos droits les plus chers ? Ou bien voulez-vous, au contraire, choisir des hommes qui ne sont engagés à renforcer un autre chef PRATIQUANT L'OPPOSE A LA PASSATION D'UNE LOI REPARATRICE destinée au rétablissement des griefs admis et de la nature la plus sérieuse ?

Durant la dernière session du Parlement fédéral nous avons vu nos grands partis politiques divisés au sujet de la législation réparatrice : L'UN ESSAYANT LE PLUS VIGOUREUSEMENT POSSIBLE DE FAIRE PASSER UN BILL CHALEUREUSEMENT APPROUVE PAR LA MINORITE CATHOLIQUE DE MANITOBA ; L'AUTRE SOPPOSANT A LA MESURE, LA DENONCIANT COMME UNE LOI DE "COERCITION" ET REUSSISSANT PAR SA VIOLENTE PERSISTANCE A EN RENDRE LA PASSATION IMPOSSIBLE DANS LES CIRCONSTANCES. Maintenant, pourvu que le chef actuel du gouvernement

soit soutenu par une majorité à la fin du mois, à la convocation des Chambres, la bataille sera reprise sur la législation réparatrice et elle sera gagnée cette fois. Une leçon suffisante sera ainsi donnée aux fanatiques, aux extrémistes, aux politiciens malhonnêtes qui n'oseront plus fouler aux pieds la Constitution pour opprimer les minorités, catholiques ou protestantes, dans n'importe quelle partie de notre cher pays.

D'un autre côté, si les partisans du gouvernement sont égaux en nombre à ceux de l'opposition, et à plus forte raison s'ils sont en minorité, la majorité reviendra aux partisans de M. Laurier et de M. McCarthy, unis aux candidats des Patrons, et le devoir de présenter en Chambre une législation réparatrice incombera à M. Laurier. Est-il probable que M. Laurier fera son devoir ? N'a-t-il pas maintes fois combattu la législation réparatrice du gouvernement comme étant une mesure de coercition et une atteinte aux droits des provinces ? Il est vrai que M. Laurier a promis, à différentes reprises, qu'une fois premier ministre, il amènerait le gouvernement Greenway à modifier la loi de 1890, abolissant les écoles séparées, de façon à donner toute satisfaction à la minorité lésée. Mais cette tentative, si elle est faite, sera-t-elle couronnée de succès ? Est-il probable que le gouvernement, qui a fait dernièrement à M. McCarthy l'ovation que l'on sait et qui fait maintenant tous ses efforts pour le faire élire par ses amis à Brandon, s'il est disposé à se rendre aux appels doucereux de M. Laurier ? Est-il admissible que le gouvernement Greenway après avoir, dans un but absolument égoïste, entretenu et développé depuis six ans un esprit d'hostilité constante vis-à-vis des écoles catholiques séparées, aille maintenant courir au devant de la mort politique en admettant ses fautes, et en demandant à ses dupes fanatisées de continuer leur confiance à un gouvernement d'impôts ? Jamais.

Mais il y a encore une autre raison pour laquelle le plan du chef de l'opposition est fatalement condamné à l'avortement.

Dans une lettre reçue récemment de l'archevêque de St-Boniface, Sa Grandeur m'écrivait comme suit : "L'expérience passée, les circonstances qui ont accompagné les dernières élections locales, et l'opinion bien arrêtée d'hommes les plus dignes de foi, tant catholiques que protestants, m'autorisent à déclarer que nous ne pourrions jamais obtenir des écoles séparées du gouvernement Greenway, et que tout arrangement fait à Winnipeg serait nécessairement incomplet et précaire. Notre seul salut est donc un bill réparateur fédéral réglant la question d'une manière permanente et nos mettant pour toujours à l'abri des attaques de fanatiques et de la capricieuse ambition des partis politiques. La loi réparatrice fédérale, amendée durant la dernière session d'Ottawa, était satisfaisante et elle aurait pu être rendue parfaite par d'autres amendements à ses articles, en comité ; et c'est ce que les prétendus amis de la minorité manitobaine auraient dû faire, en votant contre la loi, ils ont fait le jeu de nos pires ennemis. C'est donc mon opinion bien arrêtée que nous devons nous rallier à ces chefs, et à ceux là seuls, dont le drapeau porte : Législation réparatrice". En conséquence, je supplie Votre Grandeur et tout votre peuple de n'appuyer que les candidats décidés à nous donner, dans notre grande misère, ce que nous demandons au nom de la liberté et de la conscience, et aussi au nom de la constitution. Nous espérons que tous les hommes sincères des autres dénominations chrétiennes, lutteront, en cette occurrence, pour faire respecter le pacte fédéral. Puisse Dieu tout-puissant nous accorder, dans son infinie bonté, la grâce d'établir librement le règne de Jésus-Christ dans les âmes des chers enfants confiés à nos soins. Nous levons nos regards vers le ciel d'où le secours viendra certainement en temps opportun".

Sans sincérité et d'un cœur bien dur devra être le catholique ou le non catholique qui fera l'oreille à une supplication aussi sincère et aussi raisonnable. Mais le fait que la minorité persécutée est de notre religion et qu'elle lutte pour recouvrer l'exercice perdu du droit et du devoir divins d'élever ses enfants dans sa foi, est une nouvelle raison qui nous engage de nous considérer comme doublement obligés en conscience à maintenir la constitution en ne votant que pour des candidats résolus à appuyer le brave chef qui s'est obligé par les déclarations répétées les plus formelles, dans le parlement et les assemblées publiques, de Manitoba, au Cap Breton, à proposer et faire passer dans le parlement une loi réparatrice fédérale approuvée par l'autorité compétente, c'est-à-dire la minorité manitobaine. Voter pour un libéral, dans la présente crise,

est en réalité un vote contre la justice qui doit être rendue à la minorité manitobaine. Le chef du parti conservateur étant le seul qui se soit engagé à rendre justice, tout électeur qui, par son vote, diminuera sa majorité effective, diminuera par le fait même ses chances d'être capable de proposer cette mesure au parlement avec l'assurance de la faire adopter.

Vous pouvez vous servir de cette circulaire selon votre jugement, Jour de la Fête-Dieu, 1896.

JOHN CAMERON, Evêque d'Antigonish.

Extrait d'une lettre de Mgr O'BRIEN Archevêque d'Halifax sur la législation réparatrice.

Je sais qu'on dira : "Nous ne refusons pas de redresser tout grief dont on peut montrer l'existence ; mais en premier lieu, nous devons faire une enquête pour savoir d'une manière certaine si on a infligé quel que dur traitement à la minorité". Cela peut paraître raisonnable à un étranger ; pour un Canadien, c'est quelque chose que je ne veux pas caractériser, de crainte d'être accusé d'user de violents langage. Aucune personne quelque peu au fait des affaires publiques peut ignorer l'injustice commise envers la minorité de Manitoba. Il est pénible et humiliant de voir que quelqu'un puisse ignorer cette injustice ; c'est un futile prétexte de parler d'enquête ; c'est être traître à sa conscience que d'invoquer cette misérable excuse pour se justifier de combattre la réparation du mal. Nous ajoutons que c'est une insulte à ceux qui ne sont pas catholiques de supposer que quelques-uns d'entre eux, si petit qu'en soit le nombre, se laisseront aveugler par une croyance religieuse différente sur ce que leur prescrit les dictées de la justice ordinaire ; ou qu'on peut en faire ces jouteurs d'un mouvement qui doit en définitive aboutir, s'il réussit aujourd'hui, ou à la reconnaissance des droits de la minorité, ce que les chefs ont probablement en vue, ou à un désastre national.

On ne fait pas fortune aux Etats-Unis

Deux jeunes gens de Ste-Marguerite, Jac Masson, partant au commencement du printemps pour les Etats-Unis. L'un est établi, il a une bonne terre qu'il aurait pu commencer et qu'il abandonne, l'autre est chez son père où les travaux des semailles pressaient tellement qu'il faut prendre homme pour le remplacer. N'importe il faut partir. L'on avait dit à ces jeunes gens qu'ils pourraient faire fortune aux Etats, d'après comme tant d'autres, ils le croient et vont chercher cette fortune qui les attend. Aujourd'hui, ces jeunes gens sont revenus bien déçus de ce prétendu pays de Cocagne ; ils y ont travaillé comme des nègres et n'ont pu gagner que 50 cts par jour ; c'est à peine s'ils ont pu ramasser assez pour s'en revenir. Ils regrettent amèrement leur aventure et sont bien décidés de rester dans leur paroisse, sur leur terrain où ils peuvent si bien vivre. — "Il ne valait pas la peine vraiment, disent-ils, d'aller si loin pour gagner 50 cts par jour, tandis que nous pouvions facilement gagner 80, \$1.00 par jour sans nous déranger."

C'est une bonne leçon qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

En effet pourquoi émigrer quand il est prouvé à l'évidence que l'on gagne plus dans notre province que certaines personnes se plaisent tant à dénigrer. Pourquoi se faire esclave en pays étranger, tandis que l'on peut se tailler un si beau domaine dans le notre, à même nos riches terroirs de colonisation et y vivre comme un roi ?

Il n'y a que les expériences comme celle que nous racontons ci-dessus qui pourraient faire ouvrir les yeux à certains de nos compatriotes près des Etats-Unis. Il faudrait, nous ne leur souhaitons pas, que ces compatriotes s'empressassent eux aussi d'aller gagner 50 cts par jour aux Etats-Unis pour se guérir leur engorgement du sol américain ; ils verraient alors que tout n'est pas rose par là. S'ils n'osent tenter l'aventure, puissent ils lire les lignes éloquentes du journal le *Merrimack*, de Manchester qui suit :

"Depuis quelque temps déjà plusieurs de nos confrères franco-américains, de l'Est et de l'Ouest, ont fait entendre un cri d'alarme par l'écho devrait se répercuter par toute la province de Québec. Ce cri d'alarme, nous le répétons à notre tour aujourd'hui : — Compatriotes du Canada, restez chez vous, n'émigrez pas !

Tel est le sage conseil que vous donnent vos frères des Etats-Unis et pour cause.

Est-il avantageux, en effet, ou même prudent pour les Canadiens du Canada d'émigrer aux Etats-Unis dans l'état où en sont les choses ici à l'heure actuelle ?

Nous ne le croyons pas, et voici pourquoi :

Il y a en quelque sorte crise, actuellement, de ce côté-ci de la ligne 45ème ; et le chômage est à l'ordre du jour, pouvons nous dire.

Nous constatons en effet dans le moment actuel, surtout dans toute la Nouvelle Angleterre, que dans grand nombre de centres industriels les manufactures suspendent les opérations partiellement et même totalement chez plusieurs, vu le surplus de produits en main, ou à défaut de commandes, ou par manque d'eau, unique pouvoir moteur en maints endroits. On remarque également très peu de grands travaux en opération. Et dans la plupart des usines, aujourd'hui, les hommes y sont exclus pour faire place aux femmes.

Il résulte donc de tous ces faits que la main d'œuvre non utilisée à l'heure qu'il est dans la Nouvelle-Angleterre est très considérable, et que la misère, sinon la famine, frappe actuellement à bien des portes.

Les manufactures fermées ou n'opérant que partiellement, le chômage forcé, le commerce local languissant, et de plus les éléments qui se mettent de la partie : les grandes chaleurs du printemps, le manque de pluie, la sécheresse qui en est la conséquence et qui ne préjuge rien de bon pour la récolte de l'année, tout cela, il faut l'avouer, constitue un tableau rien moins que rassurant pour les temps actuels.

Le Congrès de Washington vient d'adopter une nouvelle loi contre l'immigration, où nous lisons les clauses suivantes, entre autres, et qui visent particulièrement les Canadiens :

D'après la teneur de ce bill, la section 1 de l'acte du 3 mars 1891 est amendée comme suit : — Toute personne du sexe masculin, âgé de 16 à 60 ans, qui ne sait ni lire, ni écrire la langue anglaise ou quelque autre langue ne peut s'établir aux Etats-Unis.

Ainsi, chefs de famille canadiens ou jeunes gens, ne sachant ni lire, ni écrire, ne vous mettez pas en frais d'émigrer aux Etats-Unis, car vous ne passerez pas la frontière, vous serez impitoyablement renvoyés chez vous.

La section 3 porte qu'il est illégal pour tout étranger d'entrer dans les Etats-Unis dans le but de s'y livrer à un travail manuel ; et la section 4 défend formellement d'engager pour les Etats-Unis, tout étranger résidant dans un autre pays.

La section 6 porte que toute violation de ces actes devra être punie par une amende de \$500 ou par un emprisonnement d'une année, et que toute personne convaincue d'avoir contrevenu à cette loi devra être envoyée au lieu d'où elle vient.

Eh bien ! Canadiens de la mère patrie, qui nourrissez l'intention de venir ici à la recherche de travail manuel, renoncez à vos projets, car vous n'en trouverez pas à votre disposition ; et même il est défendu à toute personne, société ou corporation de vous en procurer."

A BAS LES TAXES

C'est le cri que l'on entend aujourd'hui. "Les taxes sont la ruine des cultivateurs" dit-on de toutes parts ; mais tout de même, amis cultivateurs, vous ne croyez pas, j'en suis certain, un seul mot de ce qu'on vous dit sur les taxes et leur abolition, loin de là, vous les aimez ces taxes et tous les ans vous en payez d'énormes satisfaisant vous plaignez.

Avez-vous déjà pensé au million de piastres que prélèvent sur vous chaque année vos mauvais chevaux. Ces chemins ruinent vos chevaux, brisent vos voitures, vos attelages, vous font perdre un temps précieux et vous n'y pensez pas.

Avez-vous calculé les millions que vous enlèvent chaque année les mauvaises herbes ? Parcourez les campagnes de la province, vous y verrez que le chardon, la marguerite blanche, le *latiron des champs* le chiendent, la chicorée etc etc y sont presque aussi abon-

dants que le bon grain et vous laissez faire tranquillement l'œuvre nuisible de toutes ces vilaines herbes ; elles épuisent vos terres elles enlèvent l'humidité nécessaire aux bonnes plantes, elles produisent à leur aise leurs graines et vous laissez faire. Vous payez des millions de gaieté de cœur.

Avez-vous réfléchi aux millions que vous enlèvent chaque été les insectes nuisibles ? En voilà des êtres qui doivent bénir votre négligence qui les laisse se multiplier en paix et à l'infini ; comme ils profitent bien ; tellement qu'à l'automne vos moissons sont diminuées de moitié et plus. Vous avez payé là, croyez-m'en une lourde taxe.

Il n'en finirait plus, si je voulais repasser en revue toutes les taxes que vous payez, je pourrais dire, avec plaisir. Je m'arrête là croyant que vous avoir prouvé que vous n'êtes pas si ennemis des taxes qu'on le dit.

Les Italiens se préparent à aller de nouveau attaquer les Abyssiniens, dit-on, nonobstant la trêve qu'ils ont reçue dernièrement des mains de ces demi-savages. A propos, on ignore généralement que la reine de l'Abyssinie, nommée Taoti, femme du roi Ménéclik, se dit descendante directe de la reine de Saba, mentionnée dans la Bible.

Le "County Gentleman" annonce que dans certaines parties des Etats-Unis, les patates se vendent 8 cts le minot.

Le poêle de cuisine pour désigner un poêle le meilleur dans un ménage.

l'Epouse Est la Tete... de la Famille

Lorsqu'il s'agit d'acheter un poêle de cuisine. Nous avons remarqué que, quand une femme d'expérience et de bon jugement à l'occasion d'examiner attentivement nos



Poêles de Cuisine à Bois 'Perfection'

elle le préfère à tous les autres, et lorsqu'il est rendu, il demeure vendu, parce qu'il donne entière satisfaction. C'est le poêle le plus commode manufacturé ; il réunit en lui-même ces quatre points importants que nous avons toujours eu en vue : cuisine parfaite, facilité d'opération, économie de combustible et durée.

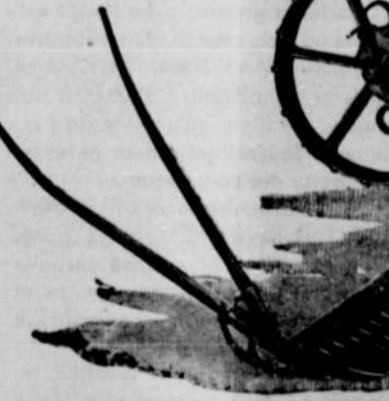
Si votre fournisseur ne peut vous montrer le poêle "Perfection", écrivez-nous directement.

The James Smart Mfg Co., Ltd. BROCKVILLE, ONT.

A vendre par S. G. LAVIETTE, ST-JEROME

FAUCHEUSES MOODY

- Coupe d'un cheval 3 pds 7 pes.
Coupe de deux chevaux 4 pds 5 pes.
Coupe de deux chevaux 5 pds
Coupe de deux chevaux 6 pds



Nos FAUCHEUSES ont une réputation splendide par toute la Province. Nous les avons avec les sections de 3 pc. ou de 2 1/2 pc. Nous pouvons vous fournir suivant votre goût. Nos RATEAUX (l'ithaca et Le Tigre) sont reconnus partout pour leurs bonnes qualités.

Voyez notre Agent Local.

M. Moody & Sons, Bureau Principal et Manufacture, Terrebonne, Que

Bureau à Montréal : 10, 12 & 14 rue LeFoyer

LOUIS CORBEIL, Agent, ST-JEROME.

Le vin St-Michel est le plus efficace, le plus puissant et le plus recommandé des toniques et des stimulants. Il est prescrit par tous les médecins les plus éminents de l'univers. Il convient à toutes les classes et à tous les âges. Il est indispensable pour les enfants ayant la constitution chétive ; aux hommes ayant le sang appauvri ou vicié par des maladies ; à tous les vieillards débiles. Il s'adresse particulièrement aux femmes faibles, anémiques, dyspeptiques, pâles.

VIN ST-MICHEL

En faisant usage de ce stimulant si en renom, le sang circule coloré et chaud, la digestion devient facile, l'esprit se réveille, les forces décuplent, l'appétit et le sommeil meilleurs enfin grâce à ce cordial par excellence, la vie s'écoule de la manière la plus douce et la plus heureuse, sans s'inquiéter des maladies. Dose, un verre à vin avant et après chaque repas, et le soir avant de se coucher.



La Migraine GUÉRIE RADICALEMENT EN PRENANT Les Pilules d'Ayer

"Je fus pendant longtemps sujet aux migraines. J'ai essayé un grand nombre de remèdes recommandés pour cette maladie ; mais ce n'est qu'après avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a suffi et je suis maintenant débarrassé de maux de tête, et bien portant." — C. H. HUTCHINGS, East Auburn, Me.

Les Pilules d'Ayer Ont obtenu une Médaille à l'Exposition Colombienne.

La Salsepareille d'Ayer est le meilleur

Declaration de Sir Chs Tupper

Certains électeurs dénoncent qu'on leur montre un engagement pris par le chef du gouvernement conservateur en faveur du rétablissement des écoles catholiques au Manitoba.

Outre le programme qu'il a adressé à tout le pays et qu'il a signé de sa main il a fait à Chatam, Ontario, un discours dont nous reproduisons le passage suivant. Il faudra être malhonnête ou aveugle pour pouvoir douter de la sincérité de Sir Chs Tupper en face d'une pareille affirmation de sa part. Voici :

"Parmi les décorations de la salle, je vois une devise qui va me fournir le sujet de mon discours: 'Justice aux minorités.' Laissez-moi faire appel aux protestants les plus prévenus; supposez un instant que cette privation des droits, au lieu d'être au préjudice de la minorité du Manitoba, fût imposée à la minorité protestante de Québec: si la législature de cette province privait les protestants de Québec de leurs écoles séparées, ne croyez-vous pas que toute la population protestante du Canada, libérale et conservatrice se révolterait, plutôt que de voir les droits des protestants de Québec foulés aux pieds par une majorité canadienne française et catholique, il n'y aurait pas une chair protestante dans le Canada, qui ne retentit, et avec bon droit, en dénonciations, en faveur des coreligionnaires de Québec.

"Mais je suis heureux de pouvoir dire que jamais la population française n'a, pour un seul instant, commis un acte dont les protestants eussent le droit de se plaindre. Les protestants de Québec jouissent de tous les droits qu'ont leurs concitoyens catholiques (applaudissements); et, en résumé, je déclare expressément que si le parti conservateur est maintenu au pouvoir, le 23 juin, M. Greenway sera forcé de réintégrer la minorité catholique dans ses droits, ou bien le pouvoir de légiférer sur l'éducation sera enlevée au gouvernement du Manitoba." (Applaudissements)

Pour l'information de nos lecteurs et comme renseignements sur la prospérité de nos compatriotes qui vont aux Etats Unis, nous publions aujourd'hui une lettre d'un citoyen de St-Jérôme qui a cru faire comme tant d'autres et aller chercher à vivre aux Etats.

LOWELL, 7 JUIN 1896.

Mon cher Arthur,

Comme tu le vois par l'entête de ma lettre, je suis résidant à Lowell depuis deux mois. A North Cambridge il n'y avait rien à faire. Je n'ai commencé à travailler que le 1er de mai. Mes garçons ne travaillent pas encore. Te dire de ce que l'ouvrage est rare ici est impossible. Il y a ici 15 à 18 grandes manufactures qui donnent de l'ouvrage à environ cinquante mille personnes. La manufacture Lawrence qui emploie 4000 personnes est partiellement fermée. Cette fermeture a jeté plus de 2000 personnes sur le pavé, ce qui est la cause que les autres moulins sont encombrés.

L'article intitulé "La prospérité Américaine" que tu reproduis du Courrier de St-Hyacinthe dans le Nord du 27 mai n'est que trop vrai. Des gens arrivent du Canada tous les jours, pourquoi? pour venir créer de la faim, ni plus ni moins car il n'y a réellement pas d'ouvrage, si peu que tous les matins les manufacturiers renvoient des centaines de personnes qui ont été demandées de l'ouvrage.

Il n'en est pas ainsi seulement à Lowell mais dans presque tous les grands centres manufacturiers. Les gages ne sont rien à présent à comparer à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Je connais de vieux tisserands dont l'homme et la femme ne gagnent que \$5.00; \$6.00 par semaine; imagine-tu donc un homme gagner \$2.50 à \$3.00 par semaine.

Laisse moi te remercier mille et mille fois pour ton journal. Si tu veux être assez bon de me l'envoyer à l'adresse ci-dessous: H. E. CARON, 74 West Fourth Street, Lowell.

J'espérais trouver de la chaleur en arrivant aux Etats, mais illusion, à part de trois ou quatre journées chaudes que nous avons eues, il fait froid. Aujourd'hui dimanche, il pleut et fait froid, il nous faut chauffer le poêle.

Ton ami, H. E. CARON.

Questions à Mediter

Est-il probable que le libre-échange sera plus avantageux aux cultivateurs canadiens qu'il ne l'a été aux cultivateurs anglais?

La ruine et l'abandon des terres, occasionnées par le libre-échange, en Angleterre, ont-ils été avantageux aux cultivateurs anglais?

La condition des cultivateurs anglais doit-elle faire envie ou pitié au cultivateur canadien?

L'entrée libre de la farine, du froment, du blé d'Inde, de l'avoine, du seigle, des bêtes à cornes, des moutons et de chevaux des Etats-Unis, enrichira-t-elle le cultivateur canadien?

AU PAYS DE COGNAC

On lit dans le Pionnier de Sherbrooke :

Un ancien citoyen des Cantons de l'Est, maintenant établi au Kansas, nous écrit une lettre dont la partie suivante ne saurait manquer d'intéresser nos lecteurs. L'auteur de cette correspondance était un libéral à tous crins lorsqu'il habitait notre région et il professait une admiration sans bornes pour tout ce qui tenait à la république voisine.

"Le nombre des Canadiens, dit-il, qui habitent le Kansas et le Nebraska est plus considérable que vous ne vous l'imaginez. Hélas! je suis loin de pouvoir dire que leur sort est brillant. En ce moment, c'est l'infime minorité qui réussit à se tenir à flot. La masse de nos cultivateurs se voit dépossédée de leurs biens pour satisfaire aux dettes contractées durant les bonnes années et sous l'empire d'illusion trompeuses.

"Vous vous plaignez au Canada que l'agriculture ne paye pas à cause du bas prix des produits de la ferme. Vous avez peut-être raison; mais si vous connaissiez la triste condition de notre classe agricole dans l'Ouest, vos plaintes deviendraient moins amères. Non, ces beaux jours de l'agriculture sont passés dans notre grande république. L'encombrement des marchés en est rendu à un état désolant. Je vous donne les prix courants au chef-lieu de ce comté, à la ville de Concordia, en date de ce jour (29 avril): blé d'Inde, de 20 à 23; blé livré au moulin de 55 à 60 cts; le foin de \$5 à \$6 la tonne; les porcs gras de \$3 à 3.15 les 100 livres; poulets de 5 à 6 cts la livre; les œufs à la douzaine, 7 cts pour de l'argent et 8 cts en marchandises aux magasins; le beurre de 8 à 10 cts la livre. Il n'y a pas de quotations pour le fromage, vu que nos fabrications depuis des années et on voit souvent des fromageries en ruine le long des chemins.

"Il y a une tendance générale à abandonner la culture du sol et nos compatriotes tendent à émigrer vers les villes où pourtant l'on rencontre généralement trop de monde. La dépression agricole qui règne dans presque toutes les parties de l'Union, dépression causée par une surabondance de produits et insuffisance de débouchés, réagit naturellement sur les industries. Quand la classe agricole, qui forme 40 pour 100 de la population totale ne réalise que des prix insignifiants dans la vente de ses produits, elle est forcée de moins acheter chez le marchand. De là paralysie dans les affaires.

"Dans les circonstances où nous nous trouvons, je me demande pourquoi et comment nos compatriotes continuent à émigrer. Ce ne doit pas être certainement pour venir se faire cultivateurs aux Etats Unis; car je ne crains pas d'affirmer que dans l'ensemble la position du cultivateur Canadien, bien qu'elle ne soit pas couleur de rose, je parle avec connaissance de cause est cependant préférable à celle de la moyenne des cultivateurs américains. Ne craignez pas d'affirmer la chose dans votre toujours vaillant Pionnier; la preuve en est facile à faire. Il ne faudrait pas une longue enquête pour y arriver.

"Si les hommes publics du Canada, l'Hon. M. Laurier en tête,

pouvaient venir étudier sur place l'état de nos populations rurales, ils cesseraient de croire que le sort du cultivateur peut être amélioré par une modification au tarif.

BULLETIN de PRÉSENTATION De M. L. A. CHAUVIN

ST-JEROME

J H Matte, Frédéric Giroux, Moïse Carrière, Honorius Matte, Narcisse Bélière, J Hendrick Grignon, Victor Delorme, Emery Daoust, Xavier Lanthier, Emile Matte, Dositheé Pilon, Sévère Morand, Damase Giroux père, Damase Giroux fils, Maxime Lanthier, Ludger Robert, J Bte Laplante, Cléophas Robert, Elie Thérien, Adrien Clairmont, Laurent Beauchamp, Wilfrid Morand, Dr F P Vanier, P L Y Vézina, P Simard, E Gibault, Rémi Mailhot, L A Lorrain, Napoléon Leblanc, Joseph Derouin, Adolphe Monette, Dolphis Brunette, Napoléon Legault, J Bte Duquette, J E Leclair, Alfred Thibault, D L de Villeneuve, Joseph Auger, Grégoire Beauchamp, Edras Beauchamp, François Foucault, Joseph Lafontaine, Joseph Ouimet, François Lorrain, Hector Labelle, Mélaspisse Guenette, C E Lafamme, P Daviault, Maxime Auclair, Pierre Vézina, Hilaire Doré, Isidore Labelle, F Xavier Corbeil, Adolphe Thibault, J M Lévesque, Placide Vézina, J A Legault, Avila Gauthier, Paul Labelle, Damase Beauchamp, S G Lavolette, Joseph Denis, Pierre Desjardins, B Beaulieu, P C Lauzon, pr Louis Paquette, Philias Théoret, Napoléon Leclair, Donat Huot, Wilfrid Ethier, François Larvevin, Omer Gauthier, Henri Daignault, France Doré, Louis Piché, Joseph Charron, Ferdinand Tassé, Joseph Giroux, Edouard Legault, J E Parent, A M Lapierre, Alphonse Morin, Joseph Charbonneau, François Lebeau, S J B Rolland, E Taillon, E Rodier, J H Leclair, Alf A Lavolette, Théodore Grignon, Joseph Trudel, J Maille, L Pepin, D D Bastien, F X Guenette, fils, J D Guay, J M Richard, Chas L de Martigny, S Huot, Joseph Coursol.

STE THERESE

Pierre Desjardins, Lige Jérôme, Damase Lesage, Samuel Pilon, Mignole Desjardins, Hubert Graton, Joseph Desjardins, Jules Sauriol, Julien Sauriol, Joseph Hardy, Adolphe Labelle, Joseph Labelle, Alfred Caron, J V Leguerrier, Benj Leguerrier, V Labelle, Joseph C. éroux, Séraphin Hardy, Alphonse Maille, J B Laporie, Charles Piché, Félix Chartrand, G Constantineau, Félix Paquette, Alfred Maille, Ovide Champagne, Fabien Jassin, Joseph Laporte, J W Deschambault, Bruno Hardy, Ovide Chapleau, Paul Denis, Jeph Chartrand, Antoine Bouvrette, Max Leguerrier, Pierre Chapleau, Georges Charron, Cyrille Nadon, A Pilon, Jos Deschambault, D Leguerrier, Horn Deschambault, Théobour, S C Gratton, M Boisvert, J Bte Wad del, Antoine Desjardins, Edmond Labonté, Louis Charron, Alexis Paquet, Xavier Dumoulin fils, Thomas Jamin, Octave Vaudry, Edmond Ca dieux, Félix Oumet, C Caron, J Y Labelle, J B Charron, Cyprien Leguerrier, Moïse Ouimet, D Moris, Toussaint Deschambault, Frank Dion, Théodule Desjardins, Calixte Paré, François Desjardins, J Desroches N P, D Clouthier, Joseph Dutrisac, W Arbour, Ls Labonté.

ST-JOVITE

Noé Filion, maire, P. A. Barette, N P, Joseph Charbonneau, L M Plouf fe, Jules Lavolette, Jules Meilleur, Joseph Carrière, Jules Meilleur, Alfred Dubois, T A Christin, Elédge Dufour, Ls Desjardins, Zotiche Filion, Frs Lacasse, Hubert Léonard, Wilfrid La pointe, Adonias Labelle, Jos Léonard, Jules Bisson, Maxime Maillet, Adolphe Coupal, Damase Marier, Sixte Coupal, Zéphirin Bisson, Jos Bisson, Amable Dufour, André Lafleur, Wilfrid Desjardins, Pierre Giroux, Po'y Filiatrault, Amédée Constantineau, Isaac Dufour, Gédéon Lauzon, Moïse Florant, Jos Léonard, Ls Desjardins, Frs Allard, Augustin Desjardins, Hilaire Richer, Alex Campeau, Michel Gauthier, Fabien Filiatrault, Ls Aubin, Martin Labelle, Ls Piché, Pierre Dufour, Oliv Filion, Moïse Carrière.

STE-AGATHE

V. F. Forget, Félix Chabouff, Honorius Giroux, Rod. Charbonneau, Eug. Brunet, Dolphis Chénier, Nazaire Desjardins, Eug. Desormeaux, Rod. Touchette, Jules Guindon, Calixte Viau, Cyrille Guindon, André Beauchamp, F. Desormeaux, J. H. Giroux, Hercule Sarrasin, Frs. Desroches, Evang Vanier, Wilfrid Cloutier, Jos. Guindon, Procul Monette, Anselme Grand'Maison, Dositheé Ouimet, Fred. Guindon, Odile Guindon, Anaclel Marier, Donat Godev, Edmond Grignon, Isaac Guindon, Amable Godon, Louis Sauvé, Alphonse Belanger, Moïse St-Aubin, Cyrille Grenier, Her Fortier, Martin Loyer, Cyrille Courcelle, Isaac Coursol, Jérôme Tourangeau, Alcide Godon, Jos Giroux.

STE-SOPHIE  
Jean Nantel, François Pauzé, Ul Levesque, Ed Levesque, Euclide Lévesque, Isidore Thibodeau, L Thibodeau, Wm Traversy, Théop Traversy, David Traversy, fils, David Traversy, père, Joseph Ailaire, Pierre Labelle, Siméon Giroux, F X Rochon, père, F X Rochon, fils, B P Goodman, Eusébe Pagé, Joseph Pagé, Franck Burns, Joseph Duplessis, Vital Therien, Michel Renault, Zotiche Lamarche, Wm Gratton, Jean Lapointe, Onésime Labelle, J. Roch Labelle, Antoine Brière, Wilfrid Brière, Nap Brière.

STE-LUCIE  
Placide Meilleur, Gédéon Quevillon, Joseph Bazinet, Joseph Legault, Joseph Gareau, Odilon Basinet, Stanis. Miron père, Stanis. Miron fils, Moïse Dagenais, Frs. Meilleur, Phid. Meilleur, Jos. Lavender, Nemas Lavolette, Etienne Morel, Joseph Nadon, Alf. Beauchamp, Hor. Lanthier, Camille Urbain, Eusébe Dorion, Ov. Beauchamp, Benj. Dufresne, Narc. Desormeaux, Jos. Dagenais père, Jos Dagenais fils, Noé Forgié.

STE-ADELE  
Jos Filiatrault N P, L A P Goyette M D, Noé Maille, Fred Vanier, W Grignon M D, C Lachap, Ov. Beaulieu, David Morin, Nap Raymond, F Beauchamp, O Godner, S Cardinal, Jos Lafleur, Eug Valiquette, Oos Dubé, Ad Cardinal, Pierre Dumouchel, Auth Valiquette, Elie Lavolette, Alph Pagé, George Pagé, Phid Morin, Jos Fortier, Moïse Beauchamp, S A Valiquette, Damase Gauthier, Victor Fortier.

ST-FAUSTIN  
Frs. Asselin maire, Pierre Vanier, Galiste Forget, Damase Chaloux, Ls Prud'homme, Alf. Dagé, Edmond Chaloux, Damien Chaloux fils, Paul Tisdelle, Maxime Villeneuve, Bernard Villeneuve, Maxime Villeneuve fils, Alfred Poirier, Fabien Tessier, Wilfrid Lacasse, Isidore Pilon, Prince Tisdelle, Hector Coté.

ST-HYPOLITE  
Auguste Morin, Benjamin Goyer fils, Benjamin Goyer père, Aldéric Lanthier, J. Bte Lacasse, Jos. La chance, Hieronime Gohier, Honoré Lacasse, Joseph Viau, Antoine Dagenais, Emile Dagenais, Damase Gohier, France Latour, Adonias Larocque, Adonias Viau.

ST-JANVIER  
Alphonse Léonard maire, Joseph Desroches, Jean Forget, J Bte Bélière, Jos Desjardins, J P Forget, Philias Forget, Alphonse Lorrain père, Alphonse Lorrain fils, Alphonse Alary, Wilfrid Kobert, Ephraim Belanger.

STE ANNE  
Joseph Gascon, Urgel Racine, Moïse Therien, Antoine Plourde, Olivier Racine, Napoléon Racine, Cyrille Ouellete, Narcisse Alary.

TERREBONNE  
Téléphore Ouimet, Rodrigue Lismoges, Euclide Poirier.

STE MARGUERITE  
C C Lajeunesse, J Bte Gauthier.

FAIS CE QUE DOIS

Je tiens qu'il faut continuer d'être honnête, sans souci de plaire davantage ou de déplaire à ceux qui, par diverses raisons, montrent en ce temps une égale horreur de la franchise honnêteté et de la franchise vérité.

Quant aux joies de l'art perdues, les regretter un moment est légitime; se prolonger dans ce regret serait lâche. Ce penserait-on du soldat qui se tiendrait à l'écart du champ de bataille pour égarer son épée?

Dieu t'a fait pour le champ où tu vis, et le temps où tu vis est fait pour ton âme, il ne s'agit pas des joies que tu pourrais goûter, mais de l'œuvre que Dieu te demande. Fais ton œuvre, fais la d'un cœur libre et tranquille et même joyeux. Ne compte pas ce qui te manque d'applaudissements, ce que tu entends de murmures, ce que tu reçois d'avaries.

Qu'importe tout cela? Des applaudissements: qu'en restera-t-il à ton âme des murmures et des avaries, qu'en restera-t-il sur ton âme?

Si tu as fait de bon cœur ce que tu as cru sincèrement que Dieu te demandait; si tu as aimé l'honneur de Dieu si tes mains, quoique débiles, ont quelquefois soutenu la vérité de Dieu: — si tes feuilles volantes, plus ou moins artistement coloriées portent cependant la bonne nouvelle de Dieu, il importerait peu qu'elles durent moins d'un jour! Ce que tu leur auras confié ne tombera pas et ne périra pas, mais s'envolera vers Dieu.

Tes paroles malhabiles, mais sincères, entreront dans les trésors divins; et un jour elles redescendront comme des ailes qui viendront s'attacher à ton trafic de feuilles volantes, si mesquin ici-bas, l'aura pourtant servi à gagner le royaume éternel. LOUIS VEUILLOT

REGIE POUR LA NATATION

Quand la saison des bains arrive, arrive aussi la saison où les noyades sont en plus grand nombre, et fait remarquable, les baigneurs fournissent eux-mêmes une large part de victimes. Les principales saisons pour lesquelles les baigneurs se noient si souvent quand ils tombent accidentellement dans l'eau, c'est que le choc imprévu qu'ils éprouvent leur fait perdre leur présence d'esprit. La perte de la présence d'esprit conduit à la paralysie des membres ou à des mouvements inconscients et désordonnés qui accélèrent la perte ou bien de contribuer au sauvetage. La faculté de demeurer calme dans le cas d'un accident subit ne peut s'acquérir que par l'expérience.

Dans certaines écoles de natation en Europe, des arrangements sont pris pour que, les élèves navigants en chaloupe, celle-ci soit tout à coup bouleversée et qu'elle chavire comme par accident. Etant ainsi exposés subitement à toutes espèces d'accidents, les élèves s'accoutument à regarder le danger en face, avec calme, et à agir méthodiquement pour se sauver, et cette habitude, ils la conservent en présence des accidents réels, en conservant tout leur sang-froid, toutes leurs facultés. Ils ont foi que l'eau peut les soutenir pour peu qu'ils s'aident eux-mêmes.

Un doigt posé sur une rame ou sur le plat bord d'une chaloupe renversée, sur une planche ou tout autre objet flottant, soutiendra le corps dans une eau calme. Les personnes qui ont été convenablement exercées et qui ont acquis l'habitude d'agir de sang-froid en cas d'accident n'essaieront pas de grimper sur une chaloupe renversée, mais ils la tiendront tout simplement en se maintenant eux-mêmes sur l'eau.

Une embarcation à moitié remplie d'eau, ou renversée complètement supportera autant de personnes qu'il y en aura qui pourront poser la main sur le plat bord si elles restent calmes.

En cas d'accident, une personne qui comprend ces faits et qui agit en conséquence aura infiniment plus de chance de se sauver, même si elle ne sait pas très bien nager, que le meilleur nageur qui ne conserverait pas sa présence d'esprit.

AGRICULTURE

CULTURE DES FEVRES

La fève et la féverole sont des espèces de légumineuses. La fève est un des aliments les plus profitables pour le bétail et pour les personnes. Elle contient de la matière protéique, plus de la matière grasse et phosphorée ou même degré que la viande des animaux. C'est un aliment concentré dont le mélange complète avantageusement ce qui manque aux aliments pauvres.

Elle possède comme les autres légumineuses, la précieuse qualité d'emmagasiner des composés azotés autour de ses racines et de zotes au sol pour la récolte de l'année suivante. La fève nourrit le mouton, le cheval, le porc, la volaille. Elle sert à engraisser les bestiaux et donne une chair remarquable et d'un bon goût.

Au Danemark on ne donne pas de fèves aux vaches laitières, parce que l'on prétend qu'elle communique un mauvais goût au lait.

FAITS ET CONSEILS

La terre ne donne de bonne récolte qu'en autant qu'elle est bien travaillée, bien cultivée; les engrais bien aménagés; le capital roulant de la ferme, ainsi que l'argent qui en provient, bien utilisé, avec économie et discernement.

Cela exige des habitudes d'économie, d'ordre et de sobriété, qui sont d'une sobriété absolue, pour assurer le succès d'une exploitation agricole, et le succès est d'autant plus assuré que celui qui exploite une ferme sait faire de temps à autre les améliorations nécessaires.

La culture rationnelle aux engrais chimiques s'impose aux cultivateurs de progrès. Que les cultivateurs à l'aise, qui peuvent facilement acheter que quelques sacs d'engrais chimiques, donnent l'exemple à leurs voisins, en entreprenant quelques essais de culture avec ces puissants stimulants de la végétation.

Autour du Monde

—On compte qu'il y a 250,000 bicyclettes dans la ville de New-York. Ces bicyclettes représentent une valeur collective de \$15,000,000.

—D'après les statistiques allemandes, il est prouvé que la Bulgarie compte parmi ses habitants 3 883 centenaires, ou un par mille habitants. Si ces statistiques sont exactes, la Bulgarie l'emporte sur les autres pays, quant à la longévité.

—La maison Armour de Chicago paie chaque mois pour \$500,000 de salaires.

Le personnel employé, en tout s'élève à 50,000 personnes, qui reçoivent par année la jolie somme de \$100,000,000.

On mande de Berlin qu'un récent perfectionnement à la découverte des rayons X, permet de voir l'intérieur de la tête, le larynx, les poumons et le cœur. Dorénavant, les maladies n'auront plus de secret pour les médecins.

—Quelques chiffres sur les industries montréalaises:

En 1880, 33 millions étaient placés dans les industries montréalaises; en 1891, il y avait 60 millions. En 1880, les salaires payés s'élevaient à \$9,396,000; en 1891, à 14 millions et demi.

En 1880, les manufactures montréalaises produisaient pour une valeur de 55 millions; en 1891, cette valeur montait à \$82,269,000.

Quelle est la moyenne de longévité chez les médecins?

Un M. Sälzmann, d'Essling, a étudié ce sujet dans les archives de sa province. Il est arrivé à fixer la proportion suivante qui est tout au moins encourageante. Au XVIIe siècle la durée de la vie du médecin était de trente-six ans et cinq mois; au XVIIIe, de quarante-cinq ans et huit mois; et en ce siècle, de cinquante-six ans et sept mois.

Cette heureuse modification provient évidemment des progrès de la médecine préventive et spécialement de la grande diminution de la fièvre typhoïde et de la variole.

Mais, puisque les médecins vivent de plus en plus, ne pourraient-ils communiquer à leurs malades un peu de leur recette? Autrement, gare à la concurrence, le jour où les malades se feront tous médecins pour être assurés d'une longue vie.

Ce sont maintenant les mines d'or du lointain Yukon qui attirent l'attention des chercheurs. Il n'existe probablement pas sur ce continent un endroit plus difficile à atteindre; cependant des centaines et des milliers d'hommes se dirigent vers cette contrée sauvage dans l'espoir de faire fortune en un jour. Les mines d'or du Yukon se trouvent dans la région orientale de l'Alaska et s'étendent jusque dans la Colombie Anglaise. Pour s'y rendre des ports américains, ça coûte de \$200 à \$250 en argent et beaucoup de misère et de privations. Le voyage réel commence à Juneau, un port dans le sud de l'Alaska. Le voyage s'accomplit dans six semaines environ. Le terminus étant Circle City, à 898 milles de Juneau. Pour couvrir cette distance, on se sert tout à tour de bateaux, canots, chalands, traîneaux sauvages tirés par des chiens etc. Pour ne pas être obligé de retourner en arrière après avoir choisi son claim et revenir le printemps suivant, tout chercheur d'or doit apporter avec lui assez de provisions pour passer l'hiver, car le pays ne produit rien et toutes les provisions doivent venir d'au loin. Les patates se vendent parfois \$20 le boisseau, et le reste à l'avenant. Jusqu'à ce que le succès des mineurs a été passable, et on mentionne le travail de 22 hommes à vanner le gravais, rapportant un peu plus de \$400 l'heure.

AGRICULTURE

CULTURE DES FEVRES

La fève et la féverole sont des espèces de légumineuses. La fève est un des aliments les plus profitables pour le bétail et pour les personnes. Elle contient de la matière protéique, plus de la matière grasse et phosphorée ou même degré que la viande des animaux. C'est un aliment concentré dont le mélange complète avantageusement ce qui manque aux aliments pauvres.

Elle possède comme les autres légumineuses, la précieuse qualité d'emmagasiner des composés azotés autour de ses racines et de zotes au sol pour la récolte de l'année suivante. La fève nourrit le mouton, le cheval, le porc, la volaille. Elle sert à engraisser les bestiaux et donne une chair remarquable et d'un bon goût.

Au Danemark on ne donne pas de fèves aux vaches laitières, parce que l'on prétend qu'elle communique un mauvais goût au lait.

FAITS ET CONSEILS

La terre ne donne de bonne récolte qu'en autant qu'elle est bien travaillée, bien cultivée; les engrais bien aménagés; le capital roulant de la ferme, ainsi que l'argent qui en provient, bien utilisé, avec économie et discernement.

Cela exige des habitudes d'économie, d'ordre et de sobriété, qui sont d'une sobriété absolue, pour assurer le succès d'une exploitation agricole, et le succès est d'autant plus assuré que celui qui exploite une ferme sait faire de temps à autre les améliorations nécessaires.

La culture rationnelle aux engrais chimiques s'impose aux cultivateurs de progrès. Que les cultivateurs à l'aise, qui peuvent facilement acheter que quelques sacs d'engrais chimiques, donnent l'exemple à leurs voisins, en entreprenant quelques essais de culture avec ces puissants stimulants de la végétation.

Autour du Monde

—On compte qu'il y a 250,000 bicyclettes dans la ville de New-York. Ces bicyclettes représentent une valeur collective de \$15,000,000.

—D'après les statistiques allemandes, il est prouvé que la Bulgarie compte parmi ses habitants 3 883 centenaires, ou un par mille habitants. Si ces statistiques sont exactes, la Bulgarie l'emporte sur les autres pays, quant à la longévité.

ST-JEROME, 16 JUIN 1896.

A L'S. DE G. LACHAINE, ECR., Officier-Rapporteur.

MONSIEUR,

Je vous donne avis que j'ai nommé MONSIEUR PIERRE SIMARD, Marchand de la Ville de St-Jérôme comme mon agent pour les fins de la présente élection dans le District Electoral de Terrebonne, conformément à l'Article 118 de l'Acte des Elections Fédérales.

L. A. CHAUVIN, Candidat.

(Vraie copie) St-Jérôme, 16 Juin 1896.

L'S. DE G. LACHAINE, Officier-Rapporteur.

DISTRICT ELECTORAL DE TERREBONNE

Je soussigné, nommé par les présentes EUGENE NAPOLEON FOURNIER, Pharmacien de la Ville de St-Jérôme, mon agent pour l'élection maintenant pendante pour le dit District.

ST-JEROME, 16 JUIN 1896.

P. F. E. PETIT, Candidat pour le District Electoral de Terrebonne.

(Vraie Copie) St Jérôme, 16 Juin 1896. L'S. DE G. LACHAINE, Officier-Rapporteur.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

District de Terrebonne, Ste-Scholastique, savoir: No. 342.

JEAN BAPTISTE BENOIT dit VAILLANCOURT, Demandeur; contre NAPOLEON TURPAIN, Défendeur, savoir: Un lot de terre situé en la paroisse de Saint-Placide, dit district, connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels de la dite paroisse, sous le numéro cent quatre-vingt-trois (No. 193) sans bâisses.

Un autre lot de terre situé au même lieu, connu et désigné aux mêmes plans et livre de renvoi officiels, sous le numéro cent quarante-neuf (No. 149) sans bâisses.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Placide, dit district, le DIX-SEPTIEME jour de JUILLET prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-septième jour de juillet prochain 1896.

LAPOINTE A PREVOST, Bureau du Sheriff, Ste-Scholastique, 11 mai 1896.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

District de Terrebonne, Sainte-Scholastique, savoir: No. 343.

TE ESPOHRE GLOBENSKY WILSON, Demandeur; vs NAPOLEON TURPAIN, Défendeur, savoir: Une terre située en la Côte Saint-Vincent paroisse de Saint-Placide, dit district de Terrebonne, connue et désignée aux plans et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse de Saint-Placide, sous le numéro cent quatre-vingt-deux (No. 192) avec les bâisses et ergues.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Placide, le DIX-SEPTIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-septième jour de juillet prochain 1896.

LAPOINTE A PREVOST, Bureau du Sheriff, Sainte-Scholastique, 11 mai 1896.

ETABLIS 1890.

JOHN B. PERRAULT

MANUFACTURIER DE Granit, Marbre, Pierre, Statue, Et toute espèce d'ouvrage de Cimetière, Monuments, Coping, Tombes, Poteaux, Lettrage, Etc., Etc.

Ordres promptement exécutés. Satisfaction garantie. Toute espèce de réparation à bas prix. STE-SCHOLASTIQUE, - Que. 6 m 96 3 ms



ACADEMIE DE COUPE DE ROBES

de Mme THOS, DESORMEAUX. Systeme de coupe de Mme Ethier, de Montreal, ST-JEROME.

Mme THOS, DESORMEAUX ayant acheté de Mme E. L. Ethier, de Montréal, le droit, pour le comté de Terrebonne, d'enseigner son fameux SYSTEME DE COUPE DE ROBES, qui comprend les CORSAGES sans couture et avec coutures; les MANCHES, JUPES, sans couture et avec coutures, DOLMANS, MANTEAUX etc., etc.

Tout le cours est complet et peut s'apprendre dans cinq ou six leçons et Mme Desormeaux a le droit de diplômer ses élèves.

Les élèves de la campagne pourront pensionner à l'Académie.

Pour les conditions d'enseignement et autres détails, écrivez ou adressez-vous à

Mme THOS, DESORMEAUX, Rue Labelle, St-Jérôme.

Porte voisine de M. Leclair, voiturier

DIPLOMES DEPUIS L'OUVERTURE DE L'ACADEMIE: MELLES EUGENIE LACHAINE, REINE AIMEE GODMER, ALPHONSINE DESORMEAUX, CORDÉLIA DESORMEAUX, ST-JEROME; MADAME JOSEPH HENRI VERDON, Montréal.

A Vendre

Deux emplacements dans la ville de St Jérôme, avec maisons et toutes les dépendances. Conditions faciles S'adresser à

FRÉDÉRIC GIROUX, ST JEROME. 14. 13 5 96.

Montre Plaquee en Or Solide

POUR 97.60



Voulez-vous un bon marché? Voulez-vous la meilleure montre qui ait jamais été offerte à ce prix? Ne craignez pas de dire oui! Envoyez nous cette annonce avec votre nom et votre adresse, nous spécifieront si vous désirez une Montre de Dame ou une Montre de Monsieur avec Brevet d'Usure ou Fermé et nous vous enverrons la plus belle montre jamais sortie à ce bas prix. La montre en question est une plaquee d'or 14 carats; le mouvement est du modèle américain, nickelé et est garanti pour 20 ans. Cette montre est un parfait chronomètre, bien réglé. Elle ressemble à une montre de \$50.00. Vous l'examinez au bureau de l'express et si elle est telle que représentée et que vous considérez que c'est un bon marché, payez au ré à l'agent de l'express \$7.50 (le prix du gros) et les frais d'expédition. Si elle ne vous convient pas, ne la prenez pas. Nous avons confiance dans les transactions nombreuses et rapides et dans les petits profits. Nous ne vendons que de bonnes montres. Pas d'articles sans valeur.

The Universal Watch & Jewelry Mfg Co., Dept. 234., 508 Schiller Theatre CHICAGO. Catalogues gratuits. 26-12-95.

Favorisez l'Industrie Nationale

ET PROFITEZ DE L'AVANTAGE EXCEPTIONNEL. LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS 64 14, rue Saint-Vincent. MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER A ST-JEROME, édite sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques, fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de

PAPIERS A ECRIRE, PAPIER ECOLEIERS, PAPIER POOL-CAL, (des administrations) PAPIER A LETTRES, PAPIER BILLET, FACTURES, ETATS DE COMPTES, MEMORANDUMS, FETES DE LETTRES ETC., ETC.

Débitant toute concurrence dans les prix et qualité.

Encouragez les industries Locales.

Fumez les fameux Cigars PLEASANT PUFFS, - REBECCA,

Espanola Cheroots, - - La Patrona, Etc MANUFACTURÉS PAR

EUG. DANIS, Rue St-Georges, St-Jerome.

Ecrivez pour les prix, qui défient toute compétition. 14-13-6-95.

The Montreal Business College

Coin du Carre Victoria et de la rue Craig MONTREAL.

Ce College est le plus considérable, le mieux équipé, et le plus parfait, comme College Commercial, au Canada. Il est remarquable surtout pour la perfection de son enseignement de l'anglais aux élèves Français.

Appartements séparés pour les Dames. Le magnifique "Prospectus Souvenir" qui contient une liste des maîtres et enseignantes, une description des modes d'instruction, et les vues photographiques des départements dans lesquels les cours théoriques et pratiques sont enseignés par nos professeurs distingués et experts, sera envoyé, sans charge, à quiconque en fera l'application.

Pour autres informations s'adresser au sousigné, ou appeler par Téléphone le No. 2803.

J. D. DAVIS, Principal, 42, Carre Victoria, MONTREAL. 58 95-3 ms.

LA BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Fraites et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE, Gerant, St-Jérôme, 20 Mai 1896

A. FISET

AGENT Western Assurance Co

Bureau PRINCIPAL: TORONTO. 51 ans d'existence CAPITAL \$2,000,000

La meilleure assurance canadienne



FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

Se Sentait Elevé dans les Ais. BLAINE, N.Y., Jan. 1894. (1) Je ne pouvais dormir des nuits, j'étais si nerveux que je me sentais élever dans les airs jour et nuit; quand je fermais les yeux je me sentais voler au-dessus de ma tête; je ne pouvais fixer mon esprit sur quoique ce soit. Je me sentais devenir distraqué. Après avoir pris le Tonic Nerveux du Père Koenig seulement durant deux semaines, je me sentis tout changé, je me sentais calme et reposé. J'ai recommandé ce Tonic à d'autres, toujours avec le même bon résultat. W. H. STERLING.

DELIH, ONT., Jan. 14, 1891. Ma femme a fait usage de 6 bouteilles du Tonic Nerveux du Père Koenig; elle n'a pas eu d'autres attaques, je crois que ce remède a donné l'effet voulu. Je le recommande avec plaisir à tous ceux qui souffrent de cette terrible maladie, "l'Épilepsie," et que Dieu vous aide dans votre bon combat. JOHN GRANT.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à votre porte quelle adresse. Les malades Nerveux recouvrent cette médecine gratuite. Ce remède a été préparé par le Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par KOENIG MED. CO., Chicago, Ill. Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS E. McGALE, 2123, rue Notre-Dame, Montreal. LAROCHE & CIE., Quebec.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE



Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

REPRESENTANT DE LA CELEBRE FABRIQUE DE HARNAIS ET VOITURES HENEY & Co., de Montreal.

VOITURES D'ETE & D'HIVER



Ces voitures sont garanties de 1ère qualité. M. LAVIOLETTE a toujours en magasin un assortiment complet et des plus variés à des prix très bas. Voyez avant d'acheter ailleurs.

A l'enseigne du Godendard RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE, ST-JEROME.

THE MERCHANTS BANK OF CANADA

Bureau-Chef - - - - - MONTREAL

Capital paye . . . . . \$6,000,000

Fonds de reserve . . . . . 3,000,000

G. HAGUE, GERANT-GÉNÉRAL. J. GAULT, ASST. GERANT-GÉNÉRAL.

Succursales dans toutes les Cites et les Principales Villes de la Puissance du Canada

Fait toutes sortes de transactions de Banque. Change Anglais et Américain acheté et vendu. Dépôts reçus et intérêts payés aux taux courants. Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant. Succursale de St-Jerome

LIVRES OFFERTS

- 3 Martyr de l'Amour
4 La roche qui pleure
5 Le remords d'un faussaire
6 Rêves dorés
7 Drame de l'hôtel Woronoff
8 Les fiançailles de Lorette
9 Le sacrifice d'un fils
10 Le cœur de dot
12 Roman d'une jeune fille pauvre
13 Le roman d'un criminel
14 Trahison vaincue par l'amour
15 La vengeance du fiancé
17 Les deux Jeannes
18 Misérable faussaire
19 Le martyr d'une mère
20 La charmeuse

COUPON DE PRIME

Aux Lecteurs du Journal "LE NORD" Détachez ce coupon et remettez-le avec 9cts. en timbres-postes, pour chaque volume désiré ou 25cts pour 3 volumes au choix, au Bureau du "Nord" à Saint-Jérôme, et vous recevrez les numéros demandés franco par la poste dans les huit jours qui suivront votre envoi. Ecrivez votre nom et adresse très lisiblement, et désignez les ouvrages désirés, par numéros seulement. NOM: ADRESSE: Ouvrages desirés Nos:.....

Camille De Martigny

L. B., I. L. B.

AVOCAT, PROCUREUR, etc.

ST-JEROME, P. Q.

14 13 6-95.

CHS. GODMER,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 60 Place Jacques Cartier. Prix très modérés, cuisine française.

J RIENDEAU Propriétaire

Hotel BEAULIEU

ST-JEROME.

Louis Beaulieu, PROPRIÉTAIRE

Vins et Liqueurs de Premier choix.

.. CIGARES ..

Des Meilleures Marques.

Les trains du Nord, qui passent le matin et le soir, à St-Jérôme, ont vingt minutes d'arrêt, laissant ainsi amplement le temps d'aller prendre le déjeuner ou le souper à l'hôtel, qui est situé à quelques pas de la gare.

CUISINE FRANCAISE

De premier ordre. SERVICE RAPIDE

L'hôtel est aménagé pour recevoir un grand nombre de voyageurs.

Excellent hôtel pour les familles désireuses de passer quelques mois à la campagne. Prix très Modérés.

Scientific American Agency for PATENTS

CAUTION: TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the Scientific American.

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address: MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

LE SAMEDI

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ILLUSTRE, HUMORISTIQUE LITTÉRAIRE ET SOCIAL

20 PAGES DE MATIÈRE A LIRE

4 pages de musique inédite, chaque semaine - Chronique des modes, par "Francine" - Littérature - Poésies - Bons mots - Crimes d'Orgueil, par Louis Lélang - Devinettes - Problèmes d'Échecs et Jeux d'Échecs - avec primes spéciales - CASSE-TÊTE CHINOIS, avec prime, espèces, de \$2.50, chaque semaine.

En vente dans tous les dépôts de journaux. Un numéro spécimen adressé franco sur demande. ABONNEMENT: UN AN \$2.50; SIX MOIS, \$1.25. (Strictement payable d'avance)

POISSIER, BESSETTE & CIE, 516 Rue Craig, MONTREAL.

LA CELEBRE

Crèmeuse Perfectionnée

Patentée par F. K. H. McIntosh de l'Original.

NARGISSE BELISLE

FERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne a aujourd'hui en mains plusieurs de ses Crèmeuses qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions.

On peut voir des échantillons de ses crèmeuses à son magasin en aucun temps. Ceux qui veulent se procurer une bonne crèmeuse n'ont qu'à s'adresser à

N. BELISLE, Ferblantier, P.ombour et Couvreur, Rue St. Jérôme.

N.B.—Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

PEPIN, VILLENEUVE & CIE.,

TOUJOURS EN MAINS: Épinette, Pin, Pruche, Cèdre, Bois préparé de toute épaisseur, Bois franc, bois blanc, Lattes, Moulures, Bardeaux sciés, Clapboard, Douves et Fonds de baril.

"Wrought Iron Range Co."

TORONTO, Ont.

ST. ANDRÉ, P. Q. 2 AVRIL 1896.

WROUGHT IRON RANGE CO. TORONTO, ONTARIO.

Messieurs. Ceci est pour certifier que le "Home Comfort Range" que j'ai acheté l'été dernier, est parfaitement ce qu'on m'en avait dit. Il cuit très bien les aliments et le pain, et économise beaucoup de combustible. Je suis heureux de dire que c'est le poêle par excellence.

ISRAEL SAUVÉ ST. ANDRÉ, P. Q. 28 AVRIL 1895.

WROUGHT IRON RANGE CO. TORONTO, ONTARIO.

Messieurs. Nous avons acheté de votre Voyageur, en juin 1895, un "Home Comfort Range" et nous sommes heureux de dire qu'il nous donne entière satisfaction. Après s'en être servi pendant près de douze mois, il est en aussi bonne condition que lorsque nous l'avons placé dans la maison. Nous trouvons que c'est un bon cuisinier pour les viandes, pâtisseries et le pain. Nous pouvons le recommander à tous ceux qui désirent avoir un poêle de cuisine de première classe.

Vos dévoués: MADAME DR McNAUGHTON, MR. & MADAME M. S. ALBRIGHT.

WROUGHT IRON RANGE CO. TORONTO, ONTARIO.

Messieurs. Il me fait grand plaisir de certifier des qualités supérieures de votre poêle "Home Comfort Range". Il possède toutes les qualités que vous lui attribuez et donne entière satisfaction. L'aménagement de la maison n'est pas complet sans ce poêle.

MADAME MILO HUTCHINS, LACHUTE, WM. STAMFORD, H. STAMFORD, GEO. REMNIE.

LOUISA, AVRIL 1896.

WROUGHT IRON RANGE CO. TORONTO, ONTARIO.

Messieurs. Nous avons acheté de votre voyageur un "Home Comfort Range" et nous sommes heureux de dire qu'il nous donne entière satisfaction. Nous trouvons ce poêle joli et très commode et dépense moins que la moitié du combustible de notre ancien poêle. Son réservoir contient de l'eau chaude en assez grande quantité pour l'usage général de la ferme.

Votre etc. GEO. DEALE.

Nous avons aussi des Certificats semblables à ceux ci haut de: Mr et Madame John Mathews, Daiesville; Mr et Madame Wm. Morrison, Shrewsbury; Mr et Madame Wm. Parker, Dunany; Mr et Madame Wm. Wilson, St. Philippe; Madame A. E. Fuller, St. Philippe; Thalesphore Rouga, St. Philippe; et des centaines d'autres que nous pourrions mentionner si l'espace nous le permettait.

Il y a deux ou trois raisons concernant les "Home Comfort Range" qui ne doivent pas être oubliées. Ils ne sont faits qu'avec du fer malléable et usiné et doublés en amiante. Aussi ils sont indestructibles et ne peuvent s'étendre, craquer ni brûler. Aucune dépense ne sont épargnées afin d'en faire un poêle aussi parfait que possible. Il n'y en a que d'une seule qualité, et chaque poêle est séparément garanti par la compagnie, qui vaut un million de piastres de capital payé. Toutes les améliorations connues dans l'art de manufacturer les poêles font partie du "Home Comfort Range". Les poêles les plus complets qui existent. Ils ne sont vendus que d'une manière, et c'est dans les propres voitures de la Compagnie, par des voyageurs autorisés, et il n'y a qu'un seul prix demandé par nos voyageurs.

Ce système a été adopté afin de pouvoir délivrer un article supérieur à un prix presque aussi bas qu'un poêle de fonte ordinaire, pour épargner les profits de l'agent, et de sorte que lorsque les voitures du "Home Comfort" arriveront à votre maison, vous pouvez être certain que le voyageur est un homme autorisé; que le prix qu'il vous demandera est le seul prix auquel vous pouvez acheter et que le poêle qu'il vous vendra est absolument garanti, et en est un des plus beaux qui puisse être acheté dans tout le monde. Il serait bon aussi de vous rappeler, quand un vendeur du "Home Comfort" se présente chez vous, que ce n'est pas un agent qui vend à commission, mais un homme à salaire, qui n'a pas le moindre intérêt à vous représenter les marchandises qu'il vend sous une fausse couleur, qui est un employé fiable, travaillant pour une corporation riche, qui ne vous fera aucune promesse, sans être autorisé par la Compagnie qu'il représente, et dont la parole peut être prise sans hésitation pour tout ce qui regarde son affaire.